

### Délibération n° 230929\_32 Séance du Conseil d'administration du 29 Septembre 2023

Nombre de membres composant le	conseil (effectif statutaire) :2	8
--------------------------------	----------------------------------	---

Nombre de membres en exercice : 26

Membres présents : 12 Membres représentés : 3

Pour:

**DÉCISION** 

**AVIS** 

**INFORMATION** 

Capacités d'accueil du tronc commun et des formations d'ingénieurs pour l'année universitaire 2024-2025

Vu l'avis favorable du CEVU du 21 Septembre 2023 ;

Liste des annexes à la délibération :

 Proposition des seuils maximaux des capacités d'accueil du tronc commun et des formations d'ingénieurs

Le Conseil d'administration

#### **DECIDE**

D'approuver les seuils maximaux des capacités d'accueil du tronc commun et des formations d'ingénieurs pour l'année universitaire 2024-2025, conformément à l'annexe à la présente délibération.

Abstention(s): 0 Votants: 15

Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0

Suffrages exprimés: 15

Pour: 15 Contre: 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,

Le Directeur Ghislain MONTAVON



UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBÉLIARD

# Capacités d'accueil TC/FISE/FISA

Florence BAZZARO
Directrice aux Formations et à la Pédagogie







## Vote : Proposition de capacités d'accueil 2024/2025

## UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBÉLIARD

	Total cible maximum des places ouvertes
	pour 2024-2025
Tronc Commun	280 (+ 10) = 290
FISE Mécanique	112
FISE Systèmes industriels	112
FISE Mécanique et Ergo	112
FISE Energie	112
FISE Informatique	112
	560
FISA Mécanique	28
FISA Logistique Industrielle	28
FISA Génie électrique	28
FISA Informatique	28
	112